CAMPUS DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
CENTRE-VAL DE LOIRE

PROCES VERBAL DES CANDIDATS ADMIS À L'EXAMEN D'ACCÈS AUX PROFESSIONS DE CONDUCTEUR DE TAXI ET VTC (Épreuves pratiques)

Site de formation continue

SESSION *DE MAI 2026*

A tours, le 21/05/2026

N° CANDIDATURE	TYPE EXAMEN	DECISION
40706PE1	VTC	ADMISSIB LE
5783PE1	VTC	ADMISSIBLE
4843PE1	VTC	ADMISSIBLE
00018987PE1	VTC	ADMISSIBLE
00019490PE1	VTC	ADMISSIBLE

La Présidente de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat Centre – Val de Loire

Aline MERIAU